

SANTÉ

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES,
DE LA SANTÉ
ET DES DROITS DES FEMMES

Arrêté du 12 octobre 2015 portant fin de fonctions dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé

NOR : AFSN1530729A

La ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes,

Vu le code de la santé publique, et notamment l'article L. 6141-7-2;

Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière;

Vu le décret n° 2006-720 du 21 juin 2006 modifié relatif au statut d'emploi de conseiller général des établissements de santé;

Vu l'arrêté du 12 novembre 2010 portant nomination de M. Hubert de BEAUCHAMP, directeur d'hôpital hors classe, dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé à compter du 12 novembre 2010;

Vu l'arrêté du 20 août 2013 portant renouvellement de M. Hubert de BEAUCHAMP, directeur d'hôpital hors classe, dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé à compter du 12 novembre 2013,

Arrête:

Article 1^{er}

Il est mis fin, à compter du 3 août 2015, aux fonctions de M. Hubert de BEAUCHAMP dans l'emploi de conseiller général des établissements de santé.

Article 2

Le chef du service de l'inspection générale des affaires sociales et la directrice générale du Centre national de gestion des praticiens hospitaliers et des personnels de direction de la fonction publique hospitalière sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 12 octobre 2015.

MARISOL TOURAINE